

Mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019

Par : Paul Myers, Canbriam Energy Inc.

- **Recommandation 1** : Le gouvernement doit autoriser la déductibilité immédiate des coûts en capital aux fins fiscales pour l'année où ces coûts sont générés, et cette mesure doit s'appliquer dans l'ensemble de l'économie de manière harmonisée avec les réformes fiscales mises en œuvre aux États-Unis tout en offrant un bénéfice collatéral, à savoir simplifier la conformité et l'administration fiscale.
- **Recommandation 2** : Le gouvernement et l'industrie doivent conjointement examiner les approches novatrices de financement des petites et moyennes entreprises dans le secteur pétrolier et gazier amont.
- **Recommandation 3** : Le gouvernement doit augmenter le niveau de protection afin d'offrir une couverture d'environ 80 % des coûts de conformité agrégés pour les industries à forte consommation d'énergie et qui sont exposées à la concurrence étrangère, y compris le secteur pétrolier et gazier, dans le but de combler le différentiel de compétitivité avec les États-Unis et éviter un transfert d'émissions de carbone.
- **Recommandation 4** : Le gouvernement doit poursuivre son engagement annoncé dans le budget de 2017 visant à réviser le programme d'encouragements fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental, dans le but d'améliorer son efficacité par le biais du partage des risques et de l'inclusion de l'innovation opérationnelle dans la portée du programme.
- **Recommandation 5** : Le gouvernement doit continuer à jouer un rôle de chef de file pour créer la possibilité d'une reconnaissance internationale du programme canadien de réduction des émissions de gaz à effet de serre mondiales par le biais des exportations de gaz naturel du Canada, et en cherchant à obtenir des crédits internationaux par l'intermédiaire d'accords commerciaux en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris.
- **Recommandation 6** : Le gouvernement doit favoriser une meilleure collaboration en matière de technologie, d'infrastructure et d'innovation dans le secteur, particulièrement en ce qui concerne la commercialisation de l'électrification des installations de gaz naturel riche en liquides en amont et des installations de gaz naturel liquéfié en aval et les autres technologies qui ont le potentiel de réduire les coûts et les émissions de GES.

À titre de l'une des plus importantes industries du Canada, le secteur pétrolier et gazier joue un rôle clé au sein de l'économie canadienne tout en fournissant une énergie responsable sur le plan environnemental et social aux marchés mondiaux. Étant donnée la demande mondiale croissante pour le pétrole et le gaz, l'industrie canadienne présente un potentiel de croissance pendant plusieurs décennies. Pour saisir cette occasion, le secteur pétrolier et gazier estime qu'il est quasiment impératif que l'industrie et le gouvernement prennent des mesures afin de combler les lacunes importantes et systématiques en matière de différentiel concurrentiel par rapport aux territoires concurrents, et en particulier les États-Unis.

L'industrie croit fortement que des mesures précises et coordonnées sont requises à très court terme dans le but de rétablir la confiance des investisseurs et de renouveler la croissance du secteur au bénéfice de l'ensemble des Canadiens, tout en appuyant la transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone. Ce sentiment d'urgence est lié à plusieurs facteurs, notamment la tendance en hausse de la migration des investissements vers d'autres territoires, les défis posés par l'attrait de nouveaux capitaux au Canada et l'échéancier de la prochaine occasion de participer aux marchés mondiaux du gaz naturel. Une fois en place, cette tendance est difficile à inverser, et cela prend du temps. Le Canada possède de grandes quantités de ressources de gaz naturel et de pétrole brut de qualité élevée, mais la valeur de ces ressources (développement responsable, emplois, avantages économiques) ne peut être obtenue que si l'industrie investit les capitaux nécessaires pour monétiser ces ressources. L'industrie pétrolière et gazière canadienne se trouve à un tournant crucial en ce qui a trait aux décisions à prendre à court terme pour plusieurs projets d'investissement d'envergure.

Le Canada et le monde sont actuellement confrontés à un défi de taille pour répondre à la demande croissante pour une source d'énergie sécuritaire, fiable et abordable, tout en luttant contre les effets du changement climatique et au besoin pour passer à un système énergétique et une économie à plus faibles émissions de carbone au cours des prochaines décennies. Ces deux impératifs ne sont pas incompatibles s'ils sont pris en compte d'une manière équilibrée et responsable au fil du temps. En effet, ils devraient aller de pair au Canada.

Le nouveau scénario de politique concernant les perspectives énergétiques mondiales de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit une augmentation d'environ 30 % de la demande énergétique mondiale d'ici 2040 par rapport au niveau d'aujourd'hui. Cette hausse de la croissance est causée par l'augmentation de la population et l'urbanisation et l'industrialisation plus importante, en particulier en Asie. L'AIE prévoit également que le pétrole et le gaz représenteront toujours plus de la moitié de la demande énergétique mondiale d'ici 2040. Ainsi, le moment est opportun pour que le Canada capture de nouveaux marchés, puisque le prochain cycle de croissance de la demande de gaz naturel liquéfié est prévu entre 2022 et 2030. À titre de cinquième plus important producteur de gaz naturel, le Canada devrait saisir cette possibilité et continuer à jouer un rôle important pour répondre à la demande énergétique mondiale en hausse et réduire la pauvreté énergétique mondiale. Le Canada peut également prendre des mesures qui contribuent à la réduction des émissions de carbone et ainsi se placer comme l'un des pays chefs de file en ce qui a trait aux normes de rendement environnemental et social. Si l'offre canadienne ne répond pas à cette demande, d'autres territoires le feront, et ils risquent de se conformer à des normes environnementales et sociales inférieures.

L'industrie énergétique canadienne constitue l'un des principaux moteurs économiques qui soutient notre économie, à la fois directement et par le biais de liens avec d'autres industries comme l'industrie pétrochimique, le secteur de la production électrique et celui de la fabrication. Les ressources de pétrole et de gaz peuvent continuer à offrir aux Canadiens un approvisionnement énergétique sécuritaire, fiable et abordable, tout en appuyant l'emploi et la prospérité économique le long de la chaîne de valeur. Par ailleurs, le développement du secteur pétrolier et gazier offre une occasion importante pour assurer une croissance économique inclusive et permettre de réaliser des progrès tangibles en ce qui concerne les efforts de réconciliation avec les Autochtones du Canada.

De manière concomitante avec cette possibilité économique, on constate également un consensus international à propos de la nécessité de prendre en compte le changement climatique mondial et de réduire les émissions de carbone provenant du système énergétique mondial. Le Canada s'est engagé à s'efforcer d'obtenir des réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre par le biais de l'engagement pris lors de l'Accord de Paris de 2015 et par l'intermédiaire du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. L'industrie pétrolière et gazière canadienne reconnaît la nécessité de répondre au changement climatique mondial, et elle soutient fortement les objectifs de la politique sur le climat ainsi que les cadres réglementaires mis en place par les gouvernements canadiens, à condition que de telles politiques soient mises en œuvre de manière à offrir un incitatif pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'industrie, tout en prenant en compte les effets sur la compétitivité pour les secteurs qui sont en concurrence sur le marché libre avec des entreprises qui mènent leurs opérations dans des territoires présentant des politiques climatiques moins strictes.

Les producteurs canadiens de pétrole et de gaz collaborent pour mettre au point des technologies et des innovations visant à réduire l'intensité des émissions de GES et à dissocier la croissance de la production de la hausse des émissions. En ce qui concerne le gaz naturel, il existe un potentiel de croissance de la production de 50 % grâce à l'augmentation de l'électrification et des réductions des émissions de méthane, tout en conservant les émissions de GES absolues aux niveaux actuels ou à des niveaux inférieurs. Cependant, des défis concernant l'infrastructure de transmission et des enjeux commerciaux se posent, et il faudra les résoudre pour permettre la portée requise de l'électrification. Les exportations canadiennes de pétrole et de gaz présentant des émissions plus faibles que les sources d'énergie de remplacement concurrentes sur le marché auront pour effet de réduire les émissions de GES globales. Ces mesures visant à assurer la compétitivité en matière de carbone de la production canadienne de pétrole et de gaz, de même que l'utilisation de compensations et de crédits internationaux reconnus, seront également alignées avec les aspirations du Canada en matière énergétique et climatique.

Le Canada a pour conséquent la possibilité d'endosser un rôle de chef de file pour la transition mondiale vers un système énergétique et une économie à plus faibles émissions de carbone, en adoptant la vision suivante : ***Le Canada est un fournisseur privilégié de pétrole et de gaz concurrentiel en termes de coût et faible en carbone pour les marchés nationaux et internationaux, tout en respectant des normes de rendement environnemental et social à la fine pointe.***

Le Canada dispose toujours d'avantages pour attirer les investissements, en autres la taille et la qualité des ressources, les normes environnementales de calibre mondial et les régimes de redevances compétitifs. Cependant, à la fois l'industrie et la communauté des investisseurs estiment que la compétitivité du secteur pétrolier et gazier canadien est de plus en plus en difficulté. Les

investissements se détournent du secteur pétrolier et gazier canadien, et ce dernier a du mal à attirer de nouveaux investissements en capital. Tandis que les valorisations fluctuent, les données récentes de l'industrie indiquent que les entreprises canadiennes de gaz naturel riche en liquides sont évaluées à un montant actualisé inférieur à celui des entreprises concurrentes américaines. Plusieurs producteurs et entreprises de service de grande taille transfèrent les investissements en capital et les emplois connexes dans d'autres territoires. Au même moment, les exploitants des petites et moyennes entreprises canadiennes éprouvent de la difficulté à attirer des financements. Depuis 2012, le nombre de petites entreprises a été réduit de près de 50 % (de 49 à 25 entreprises).

Ces enjeux en matière de compétitivité sont liés à plusieurs facteurs, notamment la structure des coûts, les changements survenus au niveau du climat des investissements commerciaux, par exemple les modifications de la politique fiscale américaine, les contraintes liées à l'accès au marché et les répercussions néfastes connexes sur les prix, les échéances et la complexité réglementaires, et la perception du public. Le Canada fait face en particulier à des problèmes d'accès au marché importants, ce qui limite la croissance de la production et les avantages connexes. En ce qui a trait au gaz naturel, le Canada perd des parts de marché au profit des États-Unis dans des régions canadiennes et américaines normalement approvisionnées en gaz canadien et qui n'ont pas jusqu'à présent participé à la croissance rapide des marchés d'exportation du gaz naturel liquéfié. Ce manque d'options d'accès au marché se traduit par des réductions des prix importantes pour le pétrole et le gaz naturel canadien.

Certains de ces enjeux de compétitivité témoignent des conditions du marché plus globales (p. ex. croissance du schiste bitumineux et gaz de schiste, ce qui perturbe la dynamique du marché nord-américain), et d'autres sont liés aux décisions réglementaires et politiques prises par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada. Dans le même temps, d'autres territoires concurrents prennent des mesures pour rendre leur régime fiscal et leur système de réglementation plus compétitifs et efficaces, ce qui accentue les difficultés pour le Canada. Tandis que ces changements dans les territoires concurrents peuvent être ou non durables, ils ont à l'heure actuelle une incidence matérielle en ce qui concerne l'attrait des investissements et les flux en capitaux.

Pour veiller à ce que le Canada demeure compétitif, il faut rétablir la confiance des investisseurs afin d'attirer du capital pour assurer la croissance durable de l'industrie et de l'économie canadienne. L'industrie et les gouvernements, en collaboration avec les Autochtones et les intervenants, peuvent prendre des mesures en ce sens.

L'industrie a pour sa part réduit la structure des coûts, et elle va continuer à le faire; elle a également pris en compte l'intensité des émissions de GES au sein de l'ensemble des secteurs opérationnels en recherchant à améliorer l'efficacité et à utiliser de nouvelles technologies et de nouveaux systèmes et processus novateurs.

Cependant, l'industrie est d'avis que ces mesures seules ne peuvent pas permettre de surmonter le défi en matière de compétitivité. En ce qui a trait au gaz naturel, la modélisation de l'industrie des mesures économiques représentatives indique un différentiel de compétitivité notable entre les investissements canadiens concernant le gaz naturel riche en liquides par rapport aux possibilités similaires aux États-Unis. La modélisation met en avant que les investissements comparables aux États-Unis présentent des taux de rentabilité pratiquement doubles, et des taux de recouvrement

d'un ou deux ans plus rapides que les investissements canadiens dans le domaine. La plus grande partie de ce différentiel est liée aux récents changements apportés au régime fiscal américain, en plus des coûts de conformité supplémentaires des politiques climatiques au Canada.

Par conséquent, les gouvernements doivent diligemment prendre des mesures, y compris les exemples suivants, afin de résoudre ces enjeux de compétitivité :

- La mise en place d'une déductibilité immédiate des coûts en capital aux fins fiscales, à mettre en œuvre de manière généralisée au sein de l'économie, en s'harmonisant avec les réformes fiscales similaires mises en place aux États-Unis.
- L'examen conjoint des approches novatrices de financement des petites et moyennes entreprises dans le secteur pétrolier et gazier amont.
- L'augmentation du niveau de protection afin d'offrir une couverture d'environ 80 % des coûts de conformité agrégés pour les industries à forte consommation d'énergie et qui sont exposées à la concurrence étrangère, y compris le secteur pétrolier et gazier.
- La poursuite de l'engagement visant à réviser le programme d'encouragements fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental, y compris l'inclusion de l'innovation opérationnelle dans la portée du programme.
- L'adoption d'un rôle de chef de file pour créer la possibilité d'une reconnaissance internationale des progrès réalisés par le Canada pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre mondiales par le biais de ses exportations de gaz naturel, et en cherchant à obtenir des crédits internationaux en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris.
- La mise en place d'une meilleure collaboration en matière de technologie, d'infrastructure et d'innovation dans le secteur, particulièrement en ce qui concerne la commercialisation de l'électrification des installations de gaz naturel riche en liquides en amont et des installations de gaz naturel liquéfié en aval.

En résumé, nous estimons que le sous-secteur canadien du gaz naturel riche en liquides présente une forte possibilité de croissance inclusive qui pourrait bénéficier à l'ensemble des Canadiens et qui s'harmonise avec les objectifs économiques, environnementaux et sociaux du Canada. Les mesures recommandées permettraient d'assurer la compétitivité globale du Canada et de rétablir la confiance des investisseurs, d'attirer des investissements et d'offrir une plateforme pour un consensus plus large pour l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière canadienne, ce qui pourrait assurer une croissance significative du secteur. Cette croissance permettrait à son tour de protéger les emplois et les travailleurs canadiens, d'offrir des possibilités aux Autochtones et de contribuer à la prospérité économique indispensable pour assurer notre niveau et notre qualité de vie, et de nous permettre de passer à un système énergétique et une économie à plus faibles émissions de carbone.